

République Française
Arrondissement de NEUFCHATEAU
Département des Vosges
COMMUNE DE DARNEY
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 15 mars 2018

Etaient présents : M. Yves DESVERNES - M. Laurent ROUSSELOT - Mme Petra LAURAIN - M. Jean Marc BOUSCHBACHER - Mme Agnès JEANMICHEL - M. Régis BELGERI - Mme Nicole DELAVILLE - Mme Thérèse LALOGÉ - M. Pascal FERRARD - Mme Marlène CLEMENT - Mme Annette RODIER - Mme Sylvie PALUMBO

Absents - Excusés :

Mme Christine BOUYER

M. Jean-Claude HATIER

M. Thibault HEINTZ pouvoir à M. Laurent ROUSSELOT

Date de la convocation : 9 mars 2018

Monsieur le Maire demande

★ d'ajouter :

- ONF - travaux à réaliser dans la forêt communale et vente de bois ;
- COMEDEC : proposition pour numérisation des actes d'état civil.

Début du conseil : 20 h 30

ORDRE DU JOUR :

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du dernier procès-verbal

- 1 - Personnel : contrat de travail
- 2 - SDANC : avis sur demandes d'adhésion et retrait
- 3 - O.N.F : révision des prix de locations des chasses communales
- 4 - Contrat entretien blocs secours bâtiments
- 5 - Electrification rurale : rue Jules Ferry (remplacement des fils nus par câble torsadé)
- 6 - Croix Rouge : Convention – mise à disposition de locaux
- 7 - Soutien – motion de l'AMRF « adoption d'une loi en faveur des communes et de la ruralité »
- 8 - Vote des comptes administratifs
- 9 - Approbation des comptes de gestion
- Informations et questions diverses

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

En vertu de l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme Nicole DELAVILLE est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Après avoir pris connaissance du compte rendu de la séance du 23 février 2018 Monsieur le Maire demande si les conseillers ont des remarques particulières à formuler.

Madame Agnès JEANMICHEL indique qu'il s'agit de 500,00 € **HT** le loyer voté concernant les 4 cellules dans le local de la Barbeline utilisées comme garage. Cette mention n'a pas été précisée dans le compte rendu. Aucune autre observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1) PERSONNEL : CONTRAT DE TRAVAIL (délibération n° 2018.03.15/01)

Monsieur le Maire fait le point sur les agents des services techniques :

- 1 agent en dispense au centre de gestion deux jours par semaine (remboursement par le Centre de Gestion), absent pour réunions syndicales (à charge de l'employeur) ainsi qu'une décharge d'heures comme agent de prévention (document unique) sur site.

- 1 agent en congé de maladie (attente de décision médicale pour longue maladie). Son traitement est remboursé par notre assurance.

- 2 agents responsables eaux et assainissement :

★ 1 titulaire

★ 1 C.D.D. fin de contrat 15 octobre 2018

Les traitements sont supportés partiellement par ces budgets.

- 1 agent est en prévision de retraite au 31 décembre 2018.

- 1 agent en contrat C.A.E. (fin le 13 mars 2018) qui ne sera pas renouvelé puisque ce type de contrat est caduque.

- 1 agent en contrat avenir (3 ans).

- 1 agent titulaire à temps plein.

Afin de palier à ces absences, monsieur DESVERNES, propose de remplacer l'agent momentanément indisponible (agent en maladie) par un C.D.D de 26 heures. Il est entendu que ce contrat cessera dès la reprise du service de celui-ci.

Après débat, le Conseil, à l'unanimité accepte la proposition ci-dessus.

2) SDANC : avis sur demandes d'adhésion et retrait (délibération n° 2018.03.15/02)

Le Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Collectif nous informe que les communes de Bois de Champ et de Savigny désirent adhérer et que la commune de Sandaucourt demande son retrait.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, donne son accord aux demandes présentées.

3) O.N.F : révision des prix de location des chasses communales – travaux dans la forêt communale et vente de bois (délibérations n°2018.03.15/03 - n° 2018.03.15/04 – délibération n° 2018.03.15/10 – délibération n° 2018.03.15/10.1))

a) **Révision des prix de location des chasses communales** : un courrier émanant de l'ONF nous informe qu'en raison du nouveau cahier des clauses générales de la chasse en forêts communales, l'indexation est calculée sur la base de la variation de l'indice national de fermage publié par arrêt ministériel l'année précédente (JORF n° 0170 du 22 juillet 2017 – Arrêté du 19 juillet 2017 constatant pour 2017 l'indice des fermages article 4 : variation de - 3.02 %) et non plus selon l'ancienne formule qui utilisait une combinaison de 6 indices différents (article 13 relatif à cette indexation et à son calcul dans notre cahier des clauses générales). Après concertation, c'est à l'unanimité, qu'il est décidé d'appliquer ce nouveau mode de calcul.

- b) **Travaux dans la forêt communale** : Monsieur KONTOR a fait parvenir un devis concernant les travaux à réaliser par l'ONF dans la forêt communale. Il s'agit de dégagement manuel sur des parcelles envahies par les ronces, entretien mécanique de la végétation des talus au rotor bois, etc.. sur les parcelles 14 U, 18 R, 6, 7, 8 et 19 B pour un montant de 4798.80 € TTC.

Les membres du Conseil, à l'unanimité, acceptent le devis.

- c) **Vente de bois** : plusieurs sapins de la parcelle 19 (environ 3 m³) ont été endommagés par des rafales de vent. L'agent de l'ONF nous conseille de les vendre en bloc et sur pied en même temps que la vente des bois sur les parcelles 15-17-18.

Après concertation, le Conseil Municipal, donne son accord, à l'unanimité, sur la proposition ci-dessus.

4 - Contrat entretien blocs secours bâtiments (délibération n° 2018.03.15/4)

Monsieur DESVERNES présente un devis des Ets PORGEON pour un contrat d'entretien des blocs autonomes d'éclairage de sécurité d'un montant de 432,00 € TTC/an pour deux interventions dans l'année.

Madame Sylvie PALUMBO indique qu'il serait judicieux de mettre en concurrence d'autres artisans du secteur.

A l'unanimité, le devis ci-dessus est accepté.

5 - Electrification rurale : rue Jules Ferry (remplacement des fils nus par câble torsadé) (délibération n° 2018.03.15/5)

Nous avons reçu, du Syndicat Mixte Départemental d'Électricité des Vosges, le bilan financier des travaux d'éclairage public de la rue Jules Ferry. Il ressort que la part restant à charge de la commune s'élève à 2.428.01 € HT au lieu de 4 554,00 € HT prévus initialement.

Les membres, à l'unanimité, donnent leur accord.

6 - Croix Rouge : Convention – mise à disposition de locaux (délibération n° 2018.03.15/6)

Monsieur le Maire signale que les locaux, situés rue de la gare, qui étaient occupés par l'atelier de développement sont disponibles.

La Croix Rouge qui est installée dans une pièce insalubre dans le même bâtiment va en prendre possession.

A cet effet, il y a lieu d'établir une nouvelle convention de mise à disposition gratuite, il est bien entendu que les frais de fonctionnement seront à leur charge.

C'est à l'unanimité que le Conseil Municipal accepte cette proposition.

7 - Soutien – motion de l'AMRF « adoption d'une loi en faveur des communes et de la ruralité » (délibération n° 2018.03.15/07)

Tous les conseillers ont été destinataires de La « Motion sur l'adoption d'une Loi en faveur des communes et de la ruralité » qui a été adoptée au Congrès National de l'Association des Maires Ruraux de France.

Après délibération, les Membres de conseil Municipal approuvent l'ensemble du contenu de la motion et s'associent solidairement à la démarche de l'Association des Maires Ruraux de France.

8 et 9- Approbation des comptes de gestion - Vote des comptes administratifs 2017 : budgets forêt – eau – assainissement – lot hexagone - barbeline (délibération n° 2018.03.15/8- délibération n° 2015.0315/8.1 – délibération n° 2018.03.15/9 – délibération n° 2018.05.15/8.2 – délibération n° 2015.03.15/8.2.1 – délibération n° 2018.03.15/9.1 – délibération n° 2018.03.15/8.3 – délibération n° 2018.03.15/8.3.1 – délibération n° 2018.03.15/9.2- délibération n° 2015.03.15/8.4 – délibération n° 2018.03.15/8.4.1 – délibération n° 2018.03.15/09.3)

Budget Forêt

Monsieur BELGERI fait lecture du compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Monsieur Yves DESVERNES, maire, représentant le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré. Après avoir vérifié que le compte administratif et le compte de gestion du Receveur Municipal sont en concordance, les membres du Conseil Municipal arrêtent, à 12 voix pour, les résultats tels que présentés et résumés ci-dessous :

Libellés	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	2 591,61			14 712,51
Opérations de l'exercice		2 591,61	14 922,10	21 916,46
TOTAUX	2 591,61	2 591,61	14 922,10	36 628,97
Résultats de clôture				21 706,87
Reste à réaliser	1 000,00			
TOTAUX CUMULÉS	3 591,61	2 591,61	14 922,10	36 628,97

Budget eau

Monsieur BELGERI fait lecture du compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Monsieur Yves DESVERNES, maire, représentant le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré. Après avoir vérifié que le compte administratif et le compte de gestion du Receveur Municipal sont en concordance, les membres du Conseil Municipal arrêtent, à 12 voix pour, les résultats tels que présentés et résumés ci-dessous :

Libellés	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		152 131,11		63 738,52
Opérations de l'exercice	308 305,96	323 236,17	202 458,69	179 498,92
TOTAUX	308 305,96	475 367,28	202 458,69	243 237,44
Résultats de clôture		167 061,32		40 778,75
Reste à réaliser	617 384,00	294 711,00		
TOTAUX CUMULÉS	925 689,96	770 078,28	202 458,69	243 237,44
Résultats définitifs	155 611,68			40 778,75

Budget lotissement l'Hexagone

Monsieur BELGERI fait lecture du compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Monsieur Yves DESVERNES, maire, représentant le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré. Après avoir vérifié que le compte administratif et le compte de gestion du Receveur Municipal sont en concordance, les membres du Conseil Municipal arrêtent, à 12 voix pour, les résultats tels que présentés et résumés ci-dessous :

Libellés	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	38 551,21			43 605,53
Opérations de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	38 551,21	0,00	0,00	43 605,53
Résultats de clôture	38 551,21			43 605,53

Budget assainissement

Monsieur BELGERI fait lecture du compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Monsieur Yves DESVERNES, maire, représentant le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré. Après avoir vérifié que le compte administratif et le compte de gestion du Receveur Municipal sont en concordance, les membres du Conseil Municipal arrêtent, à 12 voix pour, les résultats tels que présentés et résumés ci-dessous :

Libellés	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		445 762,59		5 389,40
Opérations de l'exercice	162 516,92	206 668,19	63 347,87	74 372,17
TOTAUX	162 516,92	652 430,78	63 347,87	79 761,57
Résultats de clôture		489 913,86		16 413,70
Restes à réaliser	527 477,00	39 649,00		
TOTAUX CUMULÉS	689 993,92	692 079,78	63 347,87	79 761,57
Résultats définitifs		2 085,86		16 413,70

Réunion préparation des budgets :

- Le 21 mars à 20 h 30
- Le 29 mars à 20 h 30
- Le 04 avril à 20 h 30

10 - COMEDEC : proposition pour numérisation des actes d'état civil.

(délibération ° 2018.03.15/11)

Lors de la séance du 25 janvier, le conseil a décidé d'adhérer au système COMEDEC (Communication électronique de données d'état civil) qui sera obligatoire et qui devra être opérationnel au 1^{er} novembre.

Un devis de la Société JVS-MAIRSTEM nous est parvenu qui consiste à la numérisation et l'indexation sur site de tous les actes de 1943 à 2017, qui s'élève à 7 440,64 € TTC.

A l'unanimité, le devis présenté est accepté.

Informations et questions diverses :

- le recensement 2018 des cervidés sur les massifs 4 et 5 est organisé sur quatre soirées, les 6 et 9 mars et les 20 et 23 mars par les services de l'ONF ;

- remerciements de l'EFS (Ets Français du Sang) pour le bon déroulement des collectes ;

- A partir du 15 mars, suite au départ de Mr HYPOLITE directeur par intérim, Monsieur PICARD, directeur de l'EHPAD de Xertigny et de BAINS LES BAINS va assurer l'intérim du site de Darney, et ce jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur ;
- L'Intersyndicale public/privé de l'ONF nous informe que les forêts publiques seront fermées au public pendant le mois d'avril afin de protester contre les orientations gouvernementales ;
- Le conseil municipal est invité à l'assemblée générale du crédit Agricole qui se déroulera au gymnase le vendredi 23 mars ;
- Invitation également au repas spectacle présenté par le foyer Ariane les 25 mars et 1^{er} avril à la Salle des fêtes ;
- Présentation du projet de Monsieur Henri COME, pour le projet de stèle en hommage au Général Stephan STEFANIK ;
- Notre assureur rembourse les dégâts occasionnés sur les chapiteaux prêtés par BELMONT LES DARNEY à l'occasion du marché de Noël ;
- Encore 3 semaines environ de travaux sur la toiture du château. Puis enlèvement des gravats situés sur les greniers ;
- La croix devant le cimetière sera posée prochainement par l'entreprise SEBELER ;
- Vérification de la toiture de l'ancienne école rue de la gare par l'entreprise HARMAND : trou à la base de la cheminée, tuiles "gelées", chéneaux bouchés ; mousse sur les tuiles, vu également la toiture de l'église : devis en attente ;
- Problème des chats errants : sollicitation d'un darnéen ;
- Une subvention de 150 € comme participation aux frais de fonctionnement des restos du cœur nous a été attribuée par la commune de Monthureux sur Saône.

Dates :

- 16 mars 20 h 30 : AG parents d'élèves salle Poirot ;
- 16 mars 20 h 30 : salle des fêtes théâtre dans le cadre de la semaine des arts ;
- 17 mars à partir de 19 h 30 : salle des fêtes café-concert dans le cadre de la semaine des arts ;
- 18 mars 15 h : Concert à l'église par l'ensemble de l'III ;
- 22 et 23 mars : exposition vente local – salle Belloy organisée par l'Association des Amis du Patrimoine ;
- 24 mars 20 h 30 : Concert orgue à l'église par Mr PISTERMAN ;
- 24 mars : Loto JSP au gymnase ;
- 25 mars et 1^{er} avril : repas spectacle organisé par le foyer Ariane salle des fêtes ;
- 27 mars : salle des fêtes : réunion des associations ;
- 30 mars : assemblée générale de la MPT à la salle des fêtes ;
- 1^{er} avril : chasse à l'œuf cour de l'école maternelle ;
- 6 avril : assemblée générale des Amis du Patrimoine salle Poirot ;
- 13 avril : salle des fêtes soirée cubaine organisée par la FMS ;

- 14 avril 20 h 30 : salle Poirot : conférence de Jean François MICHEL : "BENES, ombre et lumière d'un chef d'état controversé" ;
- 28 avril 20 h 30 : salle des fêtes : conférence Henri COME " STEFANIK" ;
- 1er mai : gymnase : association familiale : vide-greniers ;
- 5 mai : concert à la salle des fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

Darney, 15 mars 2018

Le Maire,

Y. DESVERNES

